

Mon ami Pierrot, prête moi ta plume, que je défende mon statut...

Classification : Manifestez-vous pour exprimer votre désaccord avec un projet régressif !

Le SNU TEFI/ FSU sera reçu au ministère du travail le 27 juin prochain et nous souhaitons profiter de cette rencontre pour aborder à nouveau les soucis majeurs contenus dans le projet de la DG d'une nouvelle classification.

Durant les concertations -de décembre 2017 à janvier 2019, sur la future classification des agent-es de statut public de Pôle Emploi, **le SNU-PE-FSU a porté de nombreuses propositions :**

- ✓ **Visant à la reconnaissance des métiers,**
- ✓ **Permettant une véritable évolution de carrière tout au long de la vie professionnelle tant en terme de traitement que d'emploi.**

A ce titre, le SNU-PE-FSU a déposé un dossier complet (décret, classification, grille indiciaire, promotion) auprès de la DG, de la DGAFP (direction générale de l'administration et de la fonction publique) et des ministères de tutelles.

La structuration en catégories et grades de notre projet correspond à celle de la Fonction Publique d'Etat (FPE). Elle peut permettre de faciliter projet de titularisation et « ponts » statutaires. Tel n'est pas le cas du projet de la direction générale de Pôle Emploi.

Le SNU-PE-FSU, sollicité par de nombreux collègues de statut public (par courriel, lors de CFS, en visite...), vous propose des courriers à adresser au Directeur Général et aux ministres de tutelle pour **refuser le projet régressif de la direction** (cumulant déclassément, carrières professionnelles bloquées, plafonnement indiciaire pour presque tous...) et défendre des principes d'évolution statutaire qui permettent à chacun-e d'être reconnu-e professionnellement.

Vous trouverez en pièce jointe nos propositions de courrier :

- ✓ Le 1^{er} modèle est à utiliser si vous êtes agent-e de niveau III
- ✓ Le 2nd modèle s'adresse aux collègues de niveau II

Nous comptons sur vous pour que fin juin, lors du RDV au ministère, ces courriers soient déjà parvenus en nombre !

**Besoin d'aide ou
D'informations pour
initier cette action,
vos élu-es CPLU :**
Catherine Albout -69
Claudie Dupré -03
Cathy sébastian -26
Hervé Michelas -26